



Le Secrétaire Général,

Aux membres du Comité Directeur

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 26.2.1 de nos statuts, nous avons désigné à l'unanimité, lors de notre Comité Directeur du 8 janvier 2024, François Michel, président de la Chambre de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE).

Conformément à l'article 26.2.2 de nos statuts, François Michel a composé son équipe, en voici la constitution :

Président : François Michel

Membres : Jean-Louis Guillot et Francis Wolff

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Très amicalement,

St Cloud, le 18 avril 2024

Serge Plasterie